



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

# Rapport financier

trimestriel

**Non vérifié**

Période terminée le 30 septembre 2016  
Publié le 30 novembre 2016

De l'art plein la vie  
Bringing the arts to life



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

# Commentaires et analyse de la direction

**Rapport trimestriel**

Période terminée le 30 septembre 2016  
Publié le 30 novembre 2016

De l'art plein la vie  
Bringing the arts to life

## INTRODUCTION

L'exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour les six mois ayant pris fin le 30 septembre 2016, selon les états financiers trimestriels non vérifiés en annexe. Lesdits états financiers, qui ont été divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non vérifiés et dans le présent exposé narratif, lesquels ont été examinés et approuvés par le Comité des finances et de l'audit du conseil d'administration (CA) du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la direction a appliqué le principe de l'importance relative. La direction considère l'information importante lorsqu'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon le cas, aurait comme conséquence d'influer sur les décisions du principal utilisateur de ladite information, soit le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « déclarations prospectives » reflétant les attentes de la direction à l'égard des résultats des activités du Conseil. Ces déclarations ne constituent pas des faits, mais uniquement des estimations fondées sur l'information et les hypothèses dont la direction dispose actuellement ou qu'elle a élaborées, qui comportent néanmoins divers risques et incertitudes. En raison de ces facteurs, entre autres, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes énoncées ou suggérées dans les déclarations prospectives.

En vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, le Conseil n'est pas tenu de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Par conséquent, ni cet exposé narratif ni les états financiers trimestriels non vérifiés ne présentent une comparaison des résultats par rapport au plan d'entreprise du Conseil. Par contre, comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non vérifiés présentent des comparaisons en fonction du budget approuvé pour l'exercice.

## POINTS SAILLANTS

Le 12 juillet 2016, le Conseil a annoncé les gagnants des Prix Molson de cette année : Marie-Claire Blais, auteure, et John McGarry, titulaire de la Chaire de recherche du Canada au département des études politiques à l'Université Queen's. Les deux Prix Molson du Conseil, d'une valeur de 50 000 \$ chacun, sont décernés chaque année à des personnes qui se sont distinguées, l'une dans le domaine des arts, et l'autre dans les sciences sociales et humaines. Le Conseil administre le Prix Molson en partenariat avec le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

Le 3 août 2016, le Conseil a annoncé que le violoncelliste Daniel Hass était le gagnant du prix Michael Measures 2016 du Conseil. Ce prix, d'une valeur de 25 000 \$, est le fruit d'une collaboration unique entre le Conseil et l'Orchestre national des jeunes (ONJ) du Canada. Il reconnaît le talent exceptionnel de la prochaine génération de musiciens classiques canadiens.

Le 21 septembre 2016, le directeur et chef de la direction du Conseil, Simon Brault, a prononcé le discours inaugural lors du gala d'ouverture du Prismatic Festival d'Halifax. Ce discours était intitulé « L'équité dans les arts : ouvrir les portes pour un avenir meilleur ». Sa transcription a été publiée sur le site web du Conseil des arts du Canada.

## Résultats nets

	Trois mois se terminant le 30 septembre				Six mois se terminant le 30 septembre			
	2016	2015	Augmentation/ (Diminution)	Variation (%)	2016	2015	Augmentation/ (Diminution)	Variation (%)
(en milliers de dollars)								
Revenus	2 795	1 342	1 453	108%	5 118	2 997	2 121	71%
Charges	(26 877)	(32 812)	(5 935)	-18%	(138 423)	(134 139)	4 284	3%
Crédits parlementaires	39 300	41 000	(1 700)	-4%	123 300	123 000	300	0%
<b>Excédent de la période</b>	<b>15 218</b>	<b>9 530</b>	<b>5 688</b>	<b>60%</b>	<b>(10 005)</b>	<b>(8 142)</b>	<b>(1 863)</b>	<b>23%</b>

### Aperçu des résultats nets du deuxième trimestre

L'excédent pour le trimestre s'établissait à 15,2 M\$, soit 5,7 M\$ de plus qu'au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation résulte principalement d'une baisse de 5,7 M\$ des dépenses liées aux subventions pendant cette période, qui est attribuable au délai d'approbation des dépenses liées aux subventions.

Le financement gouvernemental dépend des besoins en flux de trésorerie. Le montant supplémentaire de 1,4 M\$ en revenus de placement nets réalisés explique la diminution de 1,7 M\$ du financement gouvernemental nécessaire pour le trimestre.

Le déficit de la période cumulative de six mois était de 10 M\$, soit une hausse de 1,9 M\$ par rapport au déficit de la même période de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par une hausse de la distribution des subventions de 4,5 M\$ pendant la période cumulative de six mois, comparativement à la même période de l'exercice précédent. Cette hausse a été compensée par une augmentation des revenus nets de placements de 2,3 M\$.

Le Conseil continuera de surveiller ses résultats financiers en vue d'atteindre les résultats établis dans son budget.

## CHANGEMENTS IMPORTANTS

### Programme

Le 31 août 2016, le Conseil a publié les dates limites de ses programmes et d'autres renseignements sur son Nouveau modèle de financement, qui sera lancé en avril 2017.

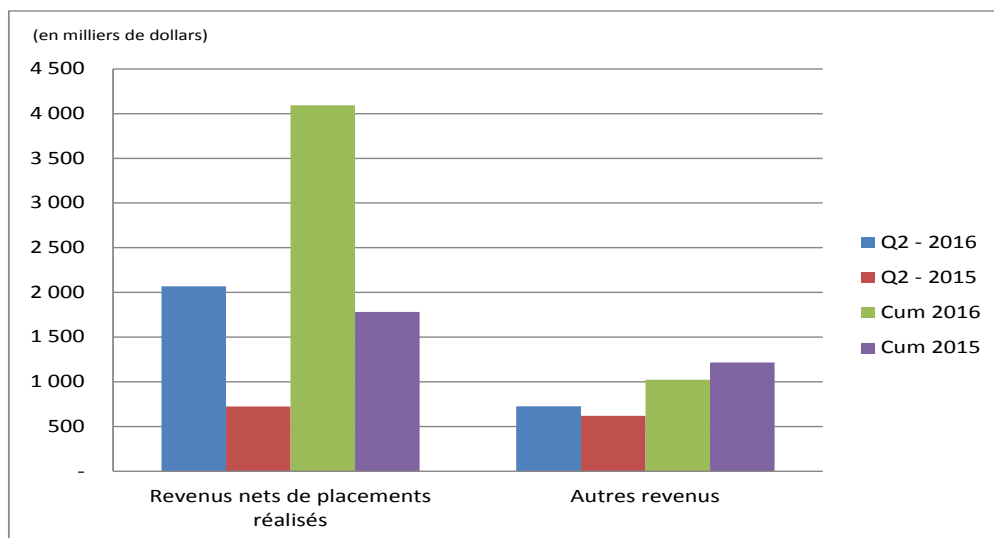
Le 30 août 2016, le Conseil a dévoilé le nom des finalistes des Jeux de la Francophonie. Le Conseil des arts du Canada et Patrimoine canadien ont uni leurs forces pour présélectionner les artistes de l'Équipe Canada des Jeux 2017. Un comité d'évaluation par les pairs coordonné par le Conseil et composé d'artistes professionnels de l'ensemble du Canada a examiné 229 demandes et a présélectionné 32 candidats. Cette présélection sera soumise au jury du Comité international des Jeux, qui décidera de la sélection finale des artistes qui feront partie de l'Équipe Canada. Tous les pays et gouvernements participants doivent soumettre la liste de leurs finalistes à ce jury international.

Le programme Nouveau chapitre, lancé le 9 mai 2016 et visant à souligner le 150e anniversaire de la Confédération, suscite beaucoup d'attention. Le Conseil a reçu 550 demandes pour un montant total demandé de 112 M\$ pour sa première échéance du 4 juillet 2016. L'évaluation de toutes les demandes sera effectuée au plus tard au début de décembre 2016, et les résultats devraient être annoncés en décembre 2016. Le Conseil s'attend à recevoir un nombre encore plus important de demandes pour la deuxième échéance du 31 octobre 2016.

## RÉSULTATS FINANCIERS

La section qui suit fournit davantage de détails et d'explications au sujet des résultats présentés dans les états financiers trimestriels :

### Revenus



#### Revenus nets de placements réalisés

Les revenus de placement nets du trimestre sont plus élevés de 1,3 M\$ comparativement au même trimestre de l'exercice précédent. Cela s'explique par la plus-value réalisée lors de la vente de certains placements, ainsi que par le moment de distribution des revenus. Au cours de la période cumulative de six mois, les revenus de placement nets ont plus que doublé en raison des gains en capital réalisés au cours de ce trimestre, et plus particulièrement par le fait que les nouveaux gestionnaires distribuent leurs dividendes trimestriellement au lieu d'annuellement à la fin de l'exercice. On prévoit tout de même qu'en fin d'année, les revenus de placement seront conformes à ceux prévus dans le budget.

#### Autres revenus

Les autres revenus pour le trimestre et pour l'année à ce jour sont comparables à ceux de l'exercice précédent aux mêmes périodes. On prévoit que ces autres revenus seront conformes à ceux prévus au budget à la fin de l'exercice.

## Charges

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre			Six mois se terminant le 30 septembre		
	2016	2015	Augmentation/ (Diminution)	2016	2015	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, prix et paiements aux auteurs	18 423	24 137	(5 714)	121 504	117 052	4 452
Livraison des programmes de transfert	3 856	3 924	(68)	7 969	7 878	91
Services à la communauté artistique	151	353	(202)	318	656	(338)
Résultats nets de la Banque d'art	1	55	(54)	99	178	(79)
Commission canadienne pour l'UNESCO	441	430	11	990	968	22
Administration générale	4 005	3 913	92	7 543	7 407	136
<b>Total</b>	<b>26 877</b>	<b>32 812</b>	<b>(5 935)</b>	<b>138 423</b>	<b>134 139</b>	<b>4 284</b>

### Subventions, prix et paiements aux auteurs

Les dépenses liées aux subventions de ce trimestre sont inférieures à celles du même trimestre de l'exercice précédent. Cela s'explique par le fait que les dates limites des concours et le moment de l'approbation des résultats par le conseil d'administration diffèrent de ceux de l'exercice précédent. La période de comparaison de six mois fait état d'une hausse de 4,5 M\$. Le Conseil prévoit que les dépenses annuelles liées aux subventions correspondent au budget d'origine de 191 M\$, qui représente une hausse de 36,6 M\$ par rapport aux dépenses liées aux subventions de l'exercice précédent, en raison du financement gouvernemental supplémentaire de 40 M\$ obtenu cette année.

### Services à la communauté artistique

Les dépenses liées à ce poste sont inférieures à celles du même trimestre et à la période cumulative de six mois de l'exercice précédent. Cela s'explique par la suppression du programme des résidences internationales cette année.

Les autres charges sont comparables, tant pour le trimestre que pour la période cumulative de six mois.

## Actifs financiers

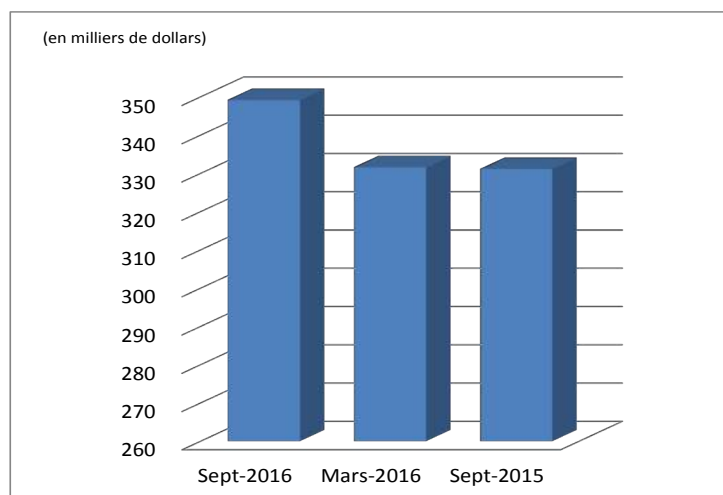
(en milliers de dollars)	30 septembre	31 mars	Augmentation/ (Diminution)
	2016	2016	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 593	495	13 098
Débiteurs	3 049	2 775	274
Placements de portefeuille	349 253	331 651	17 602
<b>Total</b>	<b>365 895</b>	<b>334 921</b>	<b>30 974</b>

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'augmentation de 13,1 M\$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'explique par la hausse de 27,9 M\$ des paiements aux bénéficiaires de subventions depuis le 31 mars 2016, moins les 10 M\$ de déficit de la période cumulative de six mois et un achat net de 2,1 M\$ de placements de portefeuille.

### Placements de portefeuille

La valeur marchande totale du portefeuille au 30 septembre 2016 était de 349,3 M\$, dont 84,5 M\$ étaient grevés d'affectations d'origine externe. Cela représente une augmentation de la valeur marchande de 17,6 M\$ depuis le 31 mars 2016 et une augmentation de 18,1 M\$ depuis le 30 septembre 2015.



Le fonds dans son ensemble a produit un rendement positif absolu de 5,1 % ce trimestre, ce qui est plus élevé que le rendement de référence par 1,4 %. Ce rendement positif est directement attribuable aux forts rendements de nos gestionnaires de fonds communs d'actions mondiales qui ont affiché un rendement de 8,2 %, surpassant l'indice de référence par 1,6 %. Au cours du trimestre, le Conseil a fait la transition à un nouveau gestionnaire d'actions canadiennes, résultant en un rendement positif de 4,9 % légèrement plus bas que l'indice de référence de 5,5 %.

Le fonds dans son ensemble a produit au total un rendement de 8,7 % pour l'année terminée le 30 septembre, ce qui est supérieur au rendement de référence par 0,2 %. Toutes les catégories d'actif ont généré un rendement positif pour l'année terminée le 30 septembre mais les titres d'actions canadiennes et mondiales ainsi que les obligations, représentant 80 % de l'allocation du portefeuille, ont affiché de forts rendements à 16,0 %, 7,7 % et 7,2 % respectivement.

## Passifs

	30 septembre	31 mars	Augmentation/ (Diminution)
(en milliers de dollars)	2016	2016	
Découvert bancaire	-	646	(646)
Subventions, prix et paiements aux auteurs à payer	55 578	27 674	27 904
Créditeurs et charges à payer	1 972	3 486	(1 514)
Revenus reportés	6 728	6 877	(149)
Avantages sociaux futurs	3 101	2 909	192
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	43 352	39 501	3 851
<b>Total</b>	<b>110 731</b>	<b>81 093</b>	<b>29 638</b>

### Subventions, prix et paiements aux auteurs à payer

L'augmentation de 27,9 M\$ comparativement à la valeur au 31 mars 2016 s'explique par les subventions qui n'avaient pas été payées à la fin de la période de six mois.

### Créditeurs et charges à payer

La diminution de 1,5 M\$ par rapport à la valeur au 31 mars 2016 est attribuable principalement à la diminution de 1,2 M\$ de la somme des factures commerciales exigibles dû aux échéances de paiement.

## Actifs non financiers

	30 septembre	31 mars	Augmentation/ (Diminution)
(en milliers de dollars)	2016	2016	
Immobilisations corporelles	6 976	7 348	(372)
Actifs de la Banque d'art	19 384	19 384	-
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	111	184	(73)
<b>Total</b>	<b>26 472</b>	<b>26 917</b>	<b>(445)</b>

### Actifs de la Banque d'art

Le Conseil détient environ 17 500 œuvres d'art contemporain canadien dans la collection de sa Banque d'art. Au 30 septembre 2016, la valeur estimative des actifs de la Banque d'art était d'environ 71 M\$. Le Conseil assure les œuvres de sa Banque d'art à leur valeur estimative.

### Instruments de musique

Le Conseil gère la Banque d'instruments de musique et possède actuellement neuf prestigieux instruments de musique, ainsi qu'un archet de violoncelle de qualité exceptionnelle. De plus, le Conseil gère 13 instruments prêtés. Au 30 septembre 2016, la valeur estimative de ses instruments de musique s'élevait à 41,8 M\$ US. Ces instruments sont inclus dans l'état de la situation financière à une valeur nominale. Le Conseil assure les instruments de musique à leur valeur estimative.

## GESTION DU RISQUE

### Risque corporatif

Conformément aux pratiques de bonne gouvernance, le Conseil met à jour et révisé constamment son profil de risque en déterminant et en incluant tous les changements dans son environnement de risque. Pour traiter les risques inclus dans le profil de risque du Conseil pour lesquels celui-ci n'a aucune appétence, on élabore des stratégies et des plans d'atténuation des risques, sous la supervision de membres désignés de la haute direction, afin de réduire l'exposition aux risques à un niveau acceptable et gérable.

En 2015-2016, le Conseil a révisé son profil de risque et a également élaboré un nouveau plan quinquennal d'audit interne en fonction du risque, que le Comité des finances et de l'audit a approuvé lors de sa réunion de juin 2016. La haute direction surveille les progrès dans la mise en œuvre de ces stratégies d'atténuation et fait état des résultats sur une base régulière au Comité de l'audit et des finances.

## Risques financiers

Le Conseil est exposé à une variété de risques financiers en raison de ses placements de portefeuille. Ces derniers sont principalement exposés aux risques suivants : prix, taux d'intérêt et taux de change. Le Comité de placements révisé la politique de placements du Conseil annuellement et recommande des changements à la répartition du portefeuille, si nécessaire, au conseil d'administration. Cette politique énonce les objectifs et les lignes directrices d'investissement à long terme régissant les placements de portefeuille.

## UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

L'information suivante complète celle fournie dans le présent document à l'égard de l'utilisation des crédits parlementaires du Conseil.

Le Conseil reçoit son financement principal par le biais de crédits votés par le Parlement. Le Conseil inscrit les crédits parlementaires reçus pour la période à titre de revenus dans l'état des résultats ou comme crédits parlementaires reportés. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien pour justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Les besoins en matière de flux de trésorerie ne correspondent pas forcément au calendrier des dépenses inscrites dans l'état des résultats. Le prélèvement mensuel est investi dans un fonds commun à court terme géré par un gestionnaire de placements professionnel. Le Conseil prélève de ce fonds ses besoins de trésorerie quotidiens.

Les crédits parlementaires approuvés reçus par le Conseil au cours de la période de six mois :

	30 septembre	
	2016	2015
(en milliers de dollars)		
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	182 097	182 097
Budgets supplémentaires des dépenses	40 000	-
	222 097	182 097
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de six mois	(123 300)	(123 000)
Crédits parlementaires reportés	-	(17 000)
<b>Solde des fonds d'exploitation à recevoir</b>	<b>98 797</b>	<b>42 097</b>



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

# États financiers

trimestriels

**Non vérifiés**

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 30 septembre 2016  
n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.

De l'art plein la vie  
Bringing the arts to life



## Déclaration de responsabilité de la direction

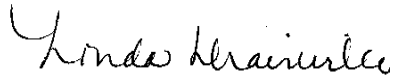
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

30 novembre 2016



Simon Brault, O.C., O.Q., FCPA, FCGA  
Directeur et chef de la direction



Linda Drainville, CPA auditrice CGA  
Dirigeante principale des finances et directrice générale, Services corporatifs

## État de la situation financière

(non vérifié)	30 septembre	31 mars
(en milliers de dollars)	2016	2016
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 593 \$	495 \$
Débiteurs	3 049	2 775
Placements de portefeuille (note 3)	349 253	331 651
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>365 895</b>	<b>334 921</b>
<b>PASSIFS</b>		
Découvert bancaire	-	646
Subventions, prix et paiements aux auteurs à payer	55 578	27 674
Créditeurs et charges à payer	1 972	3 486
Revenus reportés	6 728	6 877
Avantages sociaux futurs	3 101	2 909
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	43 352	39 501
<b>Total des passifs</b>	<b>110 731</b>	<b>81 093</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS</b>	<b>255 164</b>	<b>253 828</b>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles	6 976	7 348
Actifs de la Banque d'art	19 384	19 384
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	111	184
<b>Total des actifs non financiers</b>	<b>26 472</b>	<b>26 917</b>
<b>ÉXCÉDENT ACCUMULÉ (note 6)</b>	<b>281 636 \$</b>	<b>280 745 \$</b>
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	239 582	249 587
Gains de réévaluation cumulés	42 054	31 158
<b>ÉXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>281 636 \$</b>	<b>280 745 \$</b>

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

## État des résultats

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Budget Annuel	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2016	2016	2015	2016	2015
<b>Revenus</b>					
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	9 823 \$	2 068 \$	723 \$	4 094 \$	1 781 \$
Autres revenus	1 381	727	619	1 024	1 216
<b>Total des revenus</b>	<b>11 204</b>	<b>2 795</b>	<b>1 342</b>	<b>5 118</b>	<b>2 997</b>
<b>Charges</b>					
Programmes de transfert					
Subventions, prix et paiements aux auteurs	191 039	18 423	24 137	121 504	117 052
Livraison des programmes de transfert	19 435	3 856	3 924	7 969	7 878
Services à la communauté artistique	3 761	151	353	318	656
	214 235	22 430	28 414	129 791	125 586
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	255	1	55	99	178
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 324	441	430	990	968
Administration générale	16 711	4 005	3 913	7 543	7 407
<b>Total des charges</b>	<b>233 525</b>	<b>26 877</b>	<b>32 812</b>	<b>138 423</b>	<b>134 139</b>
Déficit de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(222 321)	(24 082)	(31 470)	(133 305)	(131 142)
Crédits parlementaires	222 347	39 300	41 000	123 300	123 000
SURPLUS (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	26	15 218	9 530	(10 005)	(8 142)
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	249 587	224 364	220 085	249 587	237 757
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>249 613 \$</b>	<b>239 582 \$</b>	<b>229 615 \$</b>	<b>239 582 \$</b>	<b>229 615 \$</b>

## État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	31 612 \$	51 145 \$	31 158 \$	53 963 \$
<b>Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants:</b>				
Placements de portefeuille	11 410	(8 530)	11 881	(11 348)
<b>Montants reclassés dans l'état des résultats:</b>				
Placements de portefeuille	(968)	(45)	(985)	(45)
GAINS (PERTES) NETS DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	10 442	(8 575)	10 896	(11 393)
<b>GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>42 054 \$</b>	<b>42 570 \$</b>	<b>42 054 \$</b>	<b>42 570 \$</b>

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

## État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
SURPLUS (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	15 218 \$	9 530 \$	(10 005) \$	(8 142) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(250)	(157)	(294)	(179)
Amortissement des immobilisations corporelles	332	284	665	506
	82	127	371	327
Acquisition de charges payées d'avance	(256)	(64)	(393)	(102)
Utilisation de charges payées d'avance	283	28	467	181
	27	(36)	74	79
Gains (pertes) nettes de réévaluation	10 442	(8 575)	10 896	(11 393)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS	25 769	1 046	1 336	(19 129)
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	229 395	244 415	253 828	264 590
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>255 164 \$</b>	<b>245 461 \$</b>	<b>255 164 \$</b>	<b>245 461 \$</b>

## État des flux de trésorerie

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
<b>Activités de fonctionnement</b>				
Excédent (déficit) lié aux activités de la période	15 218 \$	9 530 \$	(10 005) \$	(8 142) \$
(Gains) pertes sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	(1 103)	60	(1 422)	(20)
Amortissement d'immobilisations corporelles	332	284	665	506
(Augmentation) diminution des charges payées d'avance	27	(36)	74	79
Augmentation des avantages sociaux futurs	83	107	192	190
Produits transférés (des) aux revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe aux revenus de placements (note 5)	507	(174)	699	(437)
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	(26 832)	(20 749)	25 967	41 576
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de fonctionnement	(11 768)	(10 978)	16 170	33 752
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>				
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations corporelles et actifs de la Banque d'art	(250)	(157)	(294)	(179)
<b>Activités de placement</b>				
Acquisition de placements de portefeuille	(40 225)	(923)	(43 715)	(3 211)
Disposition de placements de portefeuille	40 733	26	41 583	1 573
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de placement	508	(897)	(2 132)	(1 638)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(11 510)	(12 032)	13 744	31 935
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	25 103	45 193	(151)	1 226
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>13 593 \$</b>	<b>33 161 \$</b>	<b>13 593 \$</b>	<b>33 161 \$</b>

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

# Notes afférentes aux états financiers

## Pour la période se terminant le 30 septembre 2016

(non vérifié)

### 1. POUVOIRS, MANDAT ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour le sous-article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de livraison des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services pour la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'un secrétaire général qui se rapporte directement au Directeur et chef de la direction.

### 3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 30 septembre 2016					Fin de l'exercice 31 mars 2016		
	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
<b>Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux</b>								
Fonds communs								
Actions mondiales et canadiennes	98 123	-	28 248	126 371	44	126 336	144 855	53
Obligations	70 269	-	4 204	74 473	26	70 750	73 426	27
Alternatifs	20 630	-	7 108	27 738	10	20 630	26 936	10
Marché monétaire	3 506	-	-	3 506	1	5 992	5 992	2
Actions canadiennes	29 081	124	-	28 957	10	-	-	-
Immobilier	9 507	88	2 570	11 989	4	7 717	10 045	4
Infrastructure	10 621	13	4 142	14 750	5	7 827	12 201	4
	241 737	225	46 272	287 784	100	239 252	273 455	100
<b>Fonds Killam</b>								
Fonds communs								
Actions mondiales et canadiennes	26 404	-	5 904	32 308	53	26 832	30 987	53
Obligations	13 690	-	813	14 503	24	13 787	14 302	25
Alternatifs	5 298	-	1 819	7 117	11	5 298	6 911	12
Immobilier	2 970	26	693	3 637	6	2 051	2 683	4
Infrastructure	2 712	3	1 195	3 904	6	2 036	3 313	6
	51 074	29	10 424	61 469	100	50 004	58 196	100
<b>Total des placements</b>	<b>292 811</b>	<b>254</b>	<b>56 696</b>	<b>349 253</b>		<b>289 256</b>	<b>331 651</b>	

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

#### Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2016. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

#### Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles et des actifs de la Banque d'art, la valeur résiduelle des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

#### Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2016 : 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 23 051 000 \$ (31 mars 2016 : 21 904 000 \$). La juste valeur totale des fonds d'investissement affectés, y compris le fonds Killam, est de 84 521 000 \$ (31 mars 2016 : 80 100 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, d'obligations et de fonds alternatifs, dans un fonds distinct d'actions canadiennes, et dans des parts de sociétés en commandite dans cinq fonds de placements immobiliers et quatre fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivantes indiquées dans l'énoncé de la politique de placement et des objectifs de rendement approuvé par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

#### 4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentent comme suit :

(en milliers de dollars)

Catégories - actifs et passifs financiers	Classement	Cumul	Fin de l'exercice
		30 septembre 2016	31 mars 2016
		Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Juste valeur	13 593	495
Débiteurs	Coût amorti	3 049	2 775
Placements de portefeuille <sup>1</sup>	Juste valeur	349 253	331 651
Découvert bancaire	Juste valeur	-	646
Subventions, prix et paiements aux auteurs à payer	Coût amorti	55 578	27 674
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	1 972	3 486

<sup>1</sup> La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

##### a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, prix et paiements aux auteurs à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans les fonds communs d'actions, d'obligations et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires du fonds commun, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.
- Le fonds distinct d'actions canadiennes est évalué au moyen des cours de clôture du marché à la date des états financiers.

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions canadiennes	10 %	5 %	10 %	15 %
Actions mondiales	44 %	35 %	40 %	45 %
Obligations	26 %	15 %	25 %	35 %
Alternatifs	10 %	5 %	10 %	15 %
Immobilier	4 %	0 %	7,5 %	10 %
Infrastructure	5 %	0 %	7,5 %	10 %
Marché monétaire	1 %	0 %	0 %	10 %

Le marché monétaire inclut des fonds communs à court terme utilisés pour financer les engagements futurs du Conseil dans des fonds alternatifs et des parts de sociétés en commandite de fonds communs immobiliers et infrastructure. Ces fonds avaient un solde de 3 506 000 \$ (31 mars 2016 : 5 992 000 \$).

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans trois fonds communs, un fonds canadien (seulement pour le fonds Killam) et deux fonds mondiaux. Le Conseil détient aussi un fonds distinct d'actions canadiennes pour la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux. Les titres canadiens sont évalués en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto. Les titres mondiaux sont évalués en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Les placements dans le fonds commun d'obligations comprennent des obligations conventionnelles canadiennes et internationales, des hypothèques, des obligations à rendement élevé et d'autres placements d'obligations. Le rendement des fonds d'obligations est comparé au rendement de l'indice obligataire FTSE TMX Universe Bond Index. Les placements dans les fonds communs alternatifs comprennent des parts dans un fonds alternatifs incluant diverses catégories d'actif sur le marché mondial. Ce placement est évalué en regard des rendements de l'indice des bons du Trésor à 91 jours majorés de 4 %. Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada, aux États-Unis et mondialement. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank. Le fonds d'infrastructure comprend quatre portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

- Les alternatifs sont des placements en fonds communs évalués à la valeur unitaire fournie par le gestionnaire du fonds commun. Le gestionnaire de fonds gère plusieurs stratégies de fonds à l'intérieur du fonds et détermine la juste valeur unitaire à partir du cours de clôture (si disponible) pour certaines stratégies, ou au moyen d'un modèle d'évaluation et de données non observables pour d'autres stratégies.
- La juste valeur des placements immobiliers est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations soumises à des audits indépendants, qui sont fondés sur un modèle d'évaluation et des données non observables. On obtient ces évaluations auditées chaque année.
- La juste valeur des placements dans les infrastructures est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations établies à l'interne. Ces évaluations sont fondées sur un modèle d'évaluation et des données non observables et sont auditées à chaque année.

## b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif

qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

### Actifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 30 septembre 2016				Fin de l'exercice 31 mars 2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 307	12 286	-	13 593	-	495	-	495
	1 307	12 286	-	13 593	-	495	-	495
<b>Placements de portefeuille</b>								
<b>Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux</b>								
Fonds communs								
Actions mondiales et canadiennes	-	126 371	-	126 371	-	144 855	-	144 855
Obligations	-	74 473	-	74 473	-	73 426	-	73 426
Alternatifs	-	-	27 738	27 738	-	-	26 936	26 936
Marché monétaire	-	3 506	-	3 506	-	5 992	-	5 992
Actions canadiennes	28 957	-	-	28 957	-	-	-	-
Immobilier	-	-	11 989	11 989	-	-	10 045	10 045
Infrastructure	-	-	14 750	14 750	-	-	12 201	12 201
<b>Fonds Killam</b>								
Fonds communs								
Actions mondiales et canadiennes	-	32 308	-	32 308	-	30 987	-	30 987
Obligations	-	14 503	-	14 503	-	14 302	-	14 302
Alternatifs	-	-	7 117	7 117	-	-	6 911	6 911
Immobilier	-	-	3 637	3 637	-	-	2 683	2 683
Infrastructure	-	-	3 904	3 904	-	-	3 313	3 313
	28 957	251 161	69 135	349 253	-	269 562	62 089	331 651
<b>Total</b>	<b>30 264</b>	<b>263 447</b>	<b>69 135</b>	<b>362 846</b>	<b>-</b>	<b>270 057</b>	<b>62 089</b>	<b>332 146</b>

### Passifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 30 septembre 2016				Fin de l'exercice 31 mars 2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Découvert bancaire	-	-	-	-	646	-	-	646
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>646</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>646</b>

## 5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D’AFFECTATIONS D’ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d’affectations d’origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu’à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d’affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l’excédent accumulé des activités (voir note 6).

(en milliers de dollars)	Cumul 30 septembre 2016	Fin de l’exercice 31 mars 2016
Solde au début de la période	39 501 \$	42 956 \$
Transfert des revenus nets de placements (note 7)		
Revenus nets de placements	1 460	6 243
Utilisation des fonds	(761)	(2 389)
	699	3 854
Gains (pertes) non-réalisés sur placements de portefeuille	3 877	(6 622)
Reclassés à l’état des résultats - portefeuille	(725)	(687)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>43 352 \$</b>	<b>39 501 \$</b>

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

## 6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)	Cumul 30 septembre 2016	Fin de l’exercice 31 mars 2016
<b>Excédent accumulé des activités</b>		
<b>Dotations - contribution initiale</b>	50 000 \$	50 000 \$
<b>Principal de dotation - contributions grevées d’affectations d’origine externe</b>	37 569	37 569
<b>Réserve - excès de revenus de placements</b>		
Solde au début de la période	136 445	124 445
Affecté de l’excédent accumulé des activités durant la période	-	12 000
Solde à la fin de la période	136 445	136 445
<b>Excédent</b>		
Solde au début de la période	25 573	25 743
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-	(12 000)
Surplus (déficit) pour la période	(10 005)	11 830
Solde à la fin de la période	15 568	25 573
<b>Total de l’excédent accumulé des activités</b>	<b>239 582</b>	<b>249 587</b>
<b>Gains de réévaluation cumulés</b>		
Solde au début de la période	31 158	53 963
Variations de la juste valeur	10 896	(22 805)
Solde à la fin de la période	42 054	31 158
<b>Solde de l’excédent accumulé à la fin de la période</b>	<b>281 636 \$</b>	<b>280 745 \$</b>



## 7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Gains (pertes) sur disposition de placements de portefeuille	1 103 \$	(60) \$	1 422 \$	20 \$
Transfert des (aux) revenus reportés				
– contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	(507)	174	(699)	437
Gains (pertes) nets sur conversion de devises	184	9	257	(2)
Revenus d'intérêts, dividendes et autres distributions	1 667	1 117	3 836	2 285
Frais de gestion du portefeuille	(379)	(517)	(722)	(959)
	<b>2 068 \$</b>	<b>723 \$</b>	<b>4 094 \$</b>	<b>1 781 \$</b>

## 8. RÉSULTATS NET DE LA BANQUE D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Revenus de location	324 \$	304 \$	623 \$	611 \$
Autres revenus	52	35	102	70
Frais administratifs	(375)	(391)	(819)	(854)
Amortissement des autres immobilisations	(2)	(3)	(5)	(5)
	<b>(1) \$</b>	<b>(55) \$</b>	<b>(99) \$</b>	<b>(178) \$</b>

## 9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Dépenses de programmes	153 \$	98 \$	473 \$	353 \$
Programmes – contributions reçues	-	-	(1)	(9)
Frais administratifs	288	332	518	624
	<b>441 \$</b>	<b>430 \$</b>	<b>990 \$</b>	<b>968 \$</b>

## 10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 septembre		Six mois se terminant le 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
(Augmentation) diminution des débiteurs	(606) \$	(168) \$	(274) \$	230 \$
Augmentation (diminution) des subventions, prix et paiements aux auteurs à payer	(26 004)	(19 303)	27 904	24 861
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	201	(25)	(1 514)	(283)
Diminution des revenus reportés	(423)	(253)	(149)	(232)
Augmentation (diminution) des crédits parlementaires reportés	-	(1 000)	-	17 000
<b>Variation nette</b>	<b>(26 832) \$</b>	<b>(20 749) \$</b>	<b>25 967 \$</b>	<b>41 576 \$</b>

## 11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.